

## Etoile Nautique Chantonnaisienne

Piscine Municipale  
Rue des croissettes  
85110 Chantonnay  
Téléphone : 02 51 94 34 41

Siège sociale : Mairie de Chantonnay  
Place de l'hôtel de ville  
85110 Chantonnay  
Téléphone : 06 49 71 18 14  
Messagerie : enc.natation@laposte.net



## **Convention de Stage Brevet Fédéral FFN**

*Le document suivant définit les modalités et règles à suivre lors du déroulement du stage fédéral au sein de l'Etoile Nautique Chantonnaisienne.*

Entre L'Etoile Nautique Chantonnaisienne, club affilié à la Fédération Française de Natation sous le Matricule N° 200854235, représenté par M./Mme .....Président(e).

Et M./Mme.....

Adresse:.....

Tél:..... Email:.....

N° licence:.....

### **Article 1.**

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance des informations concernant la description et le principe du Brevet Fédéral, l'organisation de la formation, la durée de la formation, le planning, ainsi que les prérequis à l'entrée en formation.

### **Article 2.**

Le stagiaire s'engage à être assidu durant la totalité de la durée de la formation dispensée en vue de l'obtention du Brevet Fédéral. Et notamment lors des cours à encadrer au sein de l'Etoile Nautique Chantonnaisienne.

Le club s'engage à fournir un tuteur lors du stage de mise en situation pédagogique du Brevet Fédéral au sein du club, et d'assurer le suivi administratif qui en découle.

### **Article 3.**

Le stage se déroulera sur la saison entière, de la mi-septembre jusqu'à la mi-juin.

En cas d'absence, le stagiaire devra prévenir le tuteur ainsi que le Président de l'ENC, dans les plus brefs délais (Notamment en cas de force majeure, maladie, mais aussi, rendez-vous, ...).

Le club informera le stagiaire de toutes modifications dans les horaires et jours d'entraînements. Ainsi que pour toute annulation de cours de dernière minute, dû à un cas de force majeure.

### **Article 4.**

Le stagiaire se verra confié lors du stage la conduite et l'encadrement d'un groupe de jeune nageur. Nous attendons du stagiaire qu'il fasse preuve d'une bonne conduite lors des cours, de vigilance en matière de sécurité, ainsi que de respect au règlement intérieur de l'E.N.C. qui s'applique également au stagiaire.

**Article 5.**

Le coût de la formation du BF \_\_\_ s'élève à \_\_\_\_\_ euros.

Le stagiaire s'engage à prendre en charge la totalité des frais annexes inhérents à la formation au Brevet Fédéral (Hébergement, restauration, déplacement,...).

Le club s'engage à prendre en charge la totalité des frais d'inscription et de formation au Brevet Fédéral, à condition que le stagiaire s'engage à encadrer bénévolement un groupe de nageurs l'année suivante, l'année d'obtention du Brevet Fédéral.

Pour cette raison, lors de l'inscription au brevet Fédéral, le stagiaire fournira un chèque couvrant la moitié des frais d'inscription et de formation au Brevet Fédéral. L'année suivante l'obtention de son Brevet Fédéral, si le stagiaire n'encadrerait pas de cours bénévolement, alors le Club sera en droit d'encaisser le chèque fourni lors de l'inscription au Brevet Fédéral.

**Article 6.**

Le stagiaire devra attendre un an après l'obtention d'un Brevet Fédéral, avant de faire une nouvelle demande auprès de l'association.

**Article 7.**

L'E.N.C. se réserve le droit de choisir le nombre de stagiaires qu'il prendra lors de chaque saison.

La prise en charge d'un stagiaire se fera après demande écrite de l'intéressé auprès du secrétariat de l'association, et validation par le Conseil d'Administration de la candidature.

*Le stagiaire et le représentant légal s'engagent à respecter la présente convention.*

**Dépôt des candidatures pour la saison 2016-2017**

**Avant le 25 Aout 2016.**

**Plus de renseignements sur les Brevets Fédéraux sur le site de natation des Pays de la Loire**

Fait à.....en double exemplaire.

Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

*Faire précéder de la mention manuscrite  
« Lu et approuvé »*

Signature du stagiaire:

Signature du représentant légal:

Fait à.....en double exemplaire.

Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Signature et cachet du Président: